

Monsieur Jacques PELLETIER

Mairie de Milon-la-Chapelle
78 470 Milon-la-Chapelle

Milon-la-Chapelle, le 8 novembre 2015

Objet : Lettre de remerciement.
Assainissement commune de Milon-la-Chapelle.

Monsieur le Maire,

Nous apprenons de source officielle que l'Etat et l'Agence de l'eau Seine Normandie imposent aujourd'hui de retirer les collecteurs en fond de vallée, en raison du constat avéré de la pollution des rivières par des collecteurs d'eaux usées dont l'étanchéité ne peut être assurée.

Nous tenons à vous remercier pour votre clairvoyance et votre volonté d'avoir géré au mieux l'intérêt général de la commune en vous opposant à juste raison et en maire responsable, aux pressions que vous avez subies durant plusieurs années pour faire passer en fond de vallée le long du Rhodon le projet du collecteur des eaux usées provenant de Saint-Lambert-des-Bois pour aller rejoindre celui de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre parfaite considération.



Le Président
Eric Aynaud



La Vice-présidente
commune de Milon-la-Chapelle
Claude Nanquette

Copies : Monsieur Yves VANDEWALLE Président du Parc
Monsieur Abdel-Kader GUERZA Sous-préfet de Rambouillet
Diffusion sur le blog de l'aavre